



Sage Utilitaire TVA

Changement au 1^{er} janvier 2014 des taux de TVA.

Compatible Windows® 8

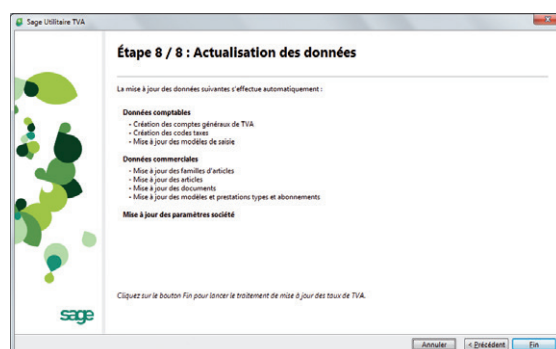


Vous souhaitez gérer en toute tranquillité les nouveaux taux de TVA. Sage anticipe cette évolution légale en vous proposant des logiciels en conformité avec cette nouvelle exigence.

Points clés

Vous appliquez cette nouvelle réglementation de manière simple et rapide à votre système de gestion :

- Gestion des taux de TVA en fonction des évolutions réglementaires.
- Application à toutes les fonctions : comptable, gestion commerciale, immobilisations et trésorerie.
- Sauvegarde de l'historique de vos données avec vos anciens taux et vous héritez de la création automatique des nouveaux taux.
- Contrôle de vos changements étape par étape via un assistant intuitif.



Les atouts

Un gain de productivité :

- Application globale des nouveaux taux : par famille et/ou par article
- Création, mise à jour des articles / familles ou documents en plusieurs phases
- Sélection des éléments par exclusion et multiples options de traitement

Une personnalisation adaptée à votre besoin :

- L'application des nouveaux taux s'adapte à votre entreprise sans désorganiser votre activité quotidienne.

Modification des taux de TVA en 2014 (article 68 de la 3^e loi de finances rectificative pour 2012)

À partir du 1^{er} janvier 2014, les taux de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) vont être modifiés :

- le taux normal, qui s'applique à la majorité des biens et des prestations de service, passera de 19,6 % à 20 % ;
- le taux intermédiaire, qui concerne notamment la restauration, la vente de produits alimentaires préparés, les transports, les travaux de rénovation dans les logements anciens, sera relevé de 7 % à 10 % ;
- le taux applicable en Corse passera de 8 % à 10 % ;
- le taux réduit, auquel sont soumis les produits considérés comme de première nécessité (produits alimentaires et énergie), sera abaissé de 5,5 % à 5 %.

Une réponse personnalisée pour chaque besoin métier

La comptabilité

Sage vous accompagne pas à pas !

Sage Utilitaire TVA vous permet de sauvegarder vos données tout en conservant les anciens taux. Ainsi, vous préservez votre historique et la cohérence de vos données.

Vous accédez ensuite à la liste des taux de TVA impactés. Il vous suffit de sélectionner les codes TVA concernés et hériter des nouveaux taux.

Enfin, vous consultez un récapitulatif de tous les changements : taxes créées, modèles de saisie actualisés...

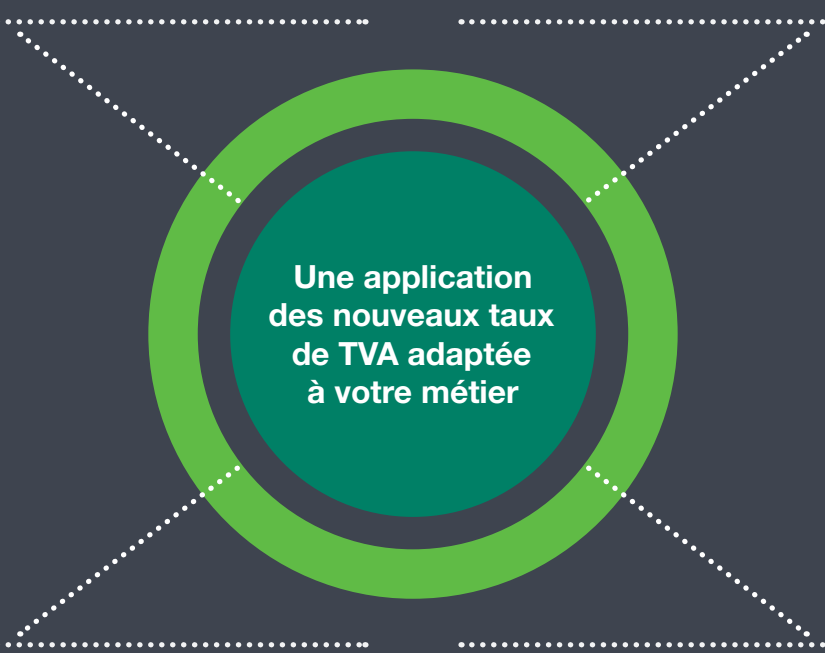
La gestion commerciale

Vous appliquez les nouveaux taux par famille et/ou directement au niveau des articles.

Vous pouvez également effectuer cette mise à jour dans vos documents en cours : devis, bons de commande, préparations de commande clients et fournisseurs.

Vous pouvez appliquer les différents taux de TVA par type de documents.

Vous pouvez ensuite mettre à jour les tarifs dans votre gestion commerciale afin de préserver votre rentabilité (globale ou détaillée).



**Une application
des nouveaux taux
de TVA adaptée
à votre métier**

Les immobilisations

Vous intégrez les nouveaux taux de TVA, afin de gérer les cessions des nouvelles immobilisations.

Sage Utilitaire TVA vous permet d'actualiser les comptes généraux de TVA dans les familles d'immobilisations.

La trésorerie

Vous intégrez les nouveaux taux de TVA dans les paramètres du dossier, afin de gérer les taxes pour vos OPCVM, vos financements et placements.

Pour plus d'informations

www.sage.fr/pme ou 0 825 825 603 (0,15 € TTC/min)

Export : +33 (0)5 56 136 988 (Hors France métropolitaine)